



## Réunion du groupe-pays Mali

### Président de réunion

**Guy-Michel CHAUVEAU**, député-maire de la Flèche, président du groupe-pays Mali

Depuis le début de la crise malienne, en mars 2012, Cités Unies France a mobilisé ses instances pour la reconnaissance des Associations nationales maliennes de collectivités, afin qu'elles soient un partenaire privilégié pour la mobilisation des fonds après la réunion de Bruxelles du 15 mai 2013. C'est ainsi que le président de l'Association des Municipalités du Mali a pu s'exprimer à Bruxelles. C'est une étape importante, certes. Cependant, entre le moment où les décisions de principe sont prises et la mise en place effective d'un processus, il reste de nombreuses interrogations.

Il y en a encore beaucoup d'autres étapes à franchir. Il reste, notamment, à renforcer les structures au Mali pour que tout puisse fonctionner au mieux et le plus vite possible. Si on veut que les déplacés reviennent, puis les réfugiés, il importe que les services de base fonctionnent. Localement, les administrations déconcentrées et décentralisées doivent fonctionner.

Par conséquent, il importe de poursuivre le plaidoyer auprès du MAE et de l'AFD, auprès de l'UE, de telle sorte que les collectivités maliennes soient parties prenantes du processus de reconstruction du pays. .

### Intervenants

**Boubacar BAH**, maire de la commune 5 de Bamako et président de l'Association des Municipalités du Mali

A la suite du Forum de Bamako de novembre 2012, demandant la décentralisation immédiate et intégrale comme élément de sortie de crise, il y a eu un portage politique du gouvernement malien qui a mis en place un comité de suivi des résultats et recommandations du Forum. Ce comité de suivi s'est réuni tout récemment avec un groupe de travail comprenant la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et le Canada. Ils ont rédigé un rapport intitulé « le débat communal ». Ce débat, partagé avec les associations de pouvoirs locaux du Mali, doit servir de démarche méthodologique pour la conduite des discussions de réconciliation dans toutes les collectivités maliennes.

Des réfugiés, déplacés, élus ont commencé à regagner leurs villages. Le retour de l'administration est effectif même si tous ne se trouvent pas dans des conditions optimales. La gendarmerie et la garde nationale ont été déployées. Mais il ne s'agit pas simplement de faire revenir les habitants. Si c'est le désœuvrement qui suit, on sera face à d'autres types de problèmes. La première demande aujourd'hui, c'est la disponibilité des semences dans les périmètres irrigués pour le développement de la riziculture. Pour que cette relance soit durable, il est nécessaire d'assurer la relance de la production végétale et animale et rétablir la sécurité pour que les foires puissent être animées et qu'il puisse y avoir des déplacements. Il importe également d'accompagner pour que les services financiers reviennent, notamment les banques et les perceptions. C'est essentiel car ce sont ces dernières qui gèrent les recettes des collectivités et qui assurent le paiement des agents locaux. Nous espérons que la situation sera rétablie rapidement.

Il a été décidé à Bruxelles que 30% des ressources iraient vers les collectivités. Mais il y a des interrogations sur la capacité des collectivités à bien utiliser ces ressources. Nous avons donc décidé de travailler d'ici à septembre sur un document qui puisse rassurer non seulement la communauté internationale mais principalement le chef de file de cette question, le gouvernement français. Nous devons montrer ce que nous sommes capables de faire dans l'éducation, la santé, l'adduction d'eau et le développement économique. Le « débat communal » va beaucoup nous aider dans cette démarche car il fera ressortir les besoins prioritaires de certaines collectivités en matière d'investissements.

Il faut avoir une présence politique pour converger. On ne peut pas réussir la décentralisation sans un Etat fort et juste. Il faut également aider l'Etat à se reconstruire. Vous et nous devons conjuguer nos efforts en termes d'échange d'expertises mais également de responsabilités politiques. Je crois que c'est ce que les responsables politiques des différents pays attendent de nous. Nous devons tous forcer le pas de manière efficace.

**Mohamed AG ERLAF**, directeur général de l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT)

Suite à la consécration de la décentralisation lors de la réforme en 1992, le Mali a entamé la décentralisation de manière opérationnelle en 1999. Nous avons donc mis sept ans à réfléchir sur le niveau de décentralisation, d'organisation, l'élaboration de tout l'arsenal juridique. En 2000, nous sommes passés aux aspects pratiques, c'est-à-dire à comment financer les collectivités en termes de renforcement des capacités et en termes de réalisations d'infrastructures sur la maîtrise d'ouvrage. À cet effet, l'ANICT a été créée pour le seul aspect investissement des collectivités.

La vocation de l'agence a évolué. On a créé un fonds national d'appui aux collectivités. C'est un fonds multi-bailleurs c'est-à-dire que tous les partenaires du Mali l'abondent pour aider les collectivités territoriales. Et l'Etat a confié la gestion financière et comptable de ce fonds à l'ANICT. Jusqu'ici, sur 13 ans, on a une moyenne d'offre de financement entre 15 et 17 milliards de francs CFA. Pour 2013, on a une offre de financement en direction des

collectivités de 23 milliards donc on est un peu au-dessus de la moyenne. L'UE abonde le fonds de manière régulière à plus de 40%. Si j'ajoute certains pays partenaires de l'UE, la France à travers l'AFD, les Pays-Bas, l'Allemagne, je dirai que l'UE et les Etats membres abondent à 80% le fonds national d'appui aux collectivités au Mali. La France elle seule participe à hauteur de 23% en moyenne. Concernant les projets en zone rurale, on a axé l'offre de financement sur les compétences qui ont été transférées aux collectivités : l'éducation de base, la santé, le secteur eau dans ces aspects hydrauliques et non dans l'assainissement. En 10 ans, les collectivités territoriales ont réussi à réaliser 3 fois plus d'écoles que le gouvernement en 40 ans.

**Bertrand CHARRIER**, Agence Française de Développement (AFD)

Nous avons beaucoup travaillé avec les Maliens sur le plan de relance : le PRED. La conférence de Bruxelles a été un grand succès, par le niveau d'engagement des donateurs. 56 pays aujourd'hui se sont engagés à financer la relance durable du Mali. Mais il y a cependant un problème important de coordination de l'aide. Ce plan a été adopté par la communauté internationale mais l'Etat malien s'est engagé lui aussi, même avec le gouvernement de transition. C'est un engagement réciproque. Ce PRED est un plan de relance durable sur deux ans. C'est une grande chance et une opportunité.

Arriver aux 30% ne se fera pas du jour au lendemain parce qu'il n'y a pas les capacités humaines. C'est un processus qui doit se faire progressivement. Le message du PRED, c'est de dire que le Mali ne réussira à se consolider, à se relancer durablement que si les collectivités locales sont renforcées. C'est un message fort qui a été bien entendu, qui a été bien repris mais c'est effectivement un combat qui va être de longue haleine. Pour cela, les collectivités locales françaises ont effectivement un rôle important à jouer.

**Véronique ROGER-LACAN**, chef de la mission Mali-Sahel au Quai d'Orsay

*(a quitté ses fonctions début octobre 2013)*

La mission Mali-Sahel est une structure ad hoc qui a pour but de coordonner l'action des différentes directions et des différents ministères sur le Mali et sur le Sahel là où l'action des services existants n'est pas complètement inscrite dans le quotidien.

Depuis Bruxelles, on a ces 3,2 milliards dont on a dit qu'à terme, un tiers serait consacré à l'action des collectivités territoriales maliennes. Se posent alors deux questions : comment faire pour que cette aide arrive bien aux collectivités territoriales et comment faire en sorte que les collectivités territoriales maliennes aient la capacité d'absorption de ces sommes qui pourront arriver ? 3,2 milliards, c'est à la fois un gros atout pour le Mali, mais c'est aussi un énorme danger. Ces sommes doivent être utilisées à bon escient.

Deux idées clefs :

- ➔ La conférence de Bruxelles est un succès financier pour la relance du Mali, notamment pour les collectivités territoriales maliennes, prises en compte dans ce processus de relance.
- ➔ Pour que les réfugiés et déplacés durant la crise reviennent, plusieurs préalables doivent être garantis : le retour de l'administration, la reprise des services de base, la relance des activités économiques, la garantie d'un climat apaisé.